

## LITTÉRATURE CANADIENNE

## Le Roi des Etudiants

## CHAPITRE VII

KINGSTON ET KENTUCKY

Després s'arrêta un instant à cette phase de son récit.

Sa physionomie, jusque là grave et triste, se revêtit soudain d'une expression de haine impossible à rendre; sa prunelle s'alluma d'un feu sombre, comme si quelque horrible souvenir venait de passer devant ses yeux, et il reprit d'un ton farouche :

— J'achève, messieurs, et je serai bref dans ce qui me reste à dire.

— Je remontai donc le Richelieu pendant le reste de la nuit, me dirigeant vers la frontière. A la pointe du jour, je me trouvais tout au plus à quatre ou cinq milles de la ligne quarantenaire, c'est-à-dire de la liberté, du salut. Mais j'étais exténué, je n'en pouvais plus; mes mains, gonflées outre mesure par le manèment de l'aviron, refusaient absolument le service. — Je dus m'arrêter pour prendre quelque repos.

— Je me trouvais alors en face d'un grand bois de sapins et de bouleaux. J'y cachai mon canot et, m'étendant tout auprès, je m'endormis d'un profond sommeil.

— Quand je m'éveillai, le soleil était haut et je jugeai que j'avais dû dormir plusieurs heures.

— Pour réparer autant que possible cette grave imprudence, je me hâtai de remettre mon embarcation à l'eau, lorsque de grands cris s'élevèrent des deux côtés de la rive et je fus enveloppé par une dizaine d'hommes qui bondirent sur moi et m'arrêtèrent.

— Parmi ces hommes était Lapierre; Lapierre que je croyais avoir tué et que je retrouvais plein de vie, ayant reçu tout au plus une blessure légère, à en juger par un de ses bras, qu'il portait en écharpe.

— Je compris tout.

— Le lâche, pris de terreur en se sentant atteint par ma balle, avait poussé un cri d'agonie et s'était laissé choir tout de son long, contre-faisant le mort. Puis, lorsqu'il avait bien constaté mon départ, il s'était empressé de mettre les autorités à mes trousses.

— Ah! ah! mon petit Després, me dit-il avec un ricanement d'hyène, il paraît que te voilà descendu du banc de la jugerie! C'est dommage, parole d'honneur, tu étais superbe la nuit dernière en prononçant ma sentence!... Mais, bah! ajouta-t-il, si tu perds le rôle de juge, tu porteras toute ta vie la casaque du forçat... Elle ira mieux à ta taille!

— Misérable chenapan! murmurai-je avec dégoût, en lui tournant le dos.

— On me passa les menottes, comme à un mal-faiteur vulgaire, et c'est ainsi que je fus conduit à Saint-Jean, où je fus interné dans la prison commune.

— Mon procès ne tarda pas à s'instruire, et, naturellement, grâce aux menées de Lapierre, je fus trouvé coupable.

— On me condamna...

— A quoi? demandèrent les jeunes gens, voyant que Després se taisait.

— Au pénitencier! répondit d'une voix sourde le roi des étudiants.

— Au pénitencier! fit Champfort... et pour combien de temps?

— Pour un an... Le jury m'avait fortement recommandé à la clémence de la cour.

— Hélas! pauvre ami... mais la sentence ne fut pas...

— J'ai fait mon temps! j'ai porté, comme me l'avait prédit Lapierre, la casaque du forçat; pendant douze longs mois, j'ai vécu côte à côte avec les meurtriers, les voleurs et les faussaires, travaillant sous le fouet des gardiens, mangeant à la gamelle du galérien!

— Oh! ces douze mois, mes amis, ils m'ont vieilli de douze ans et ont amassé bien du fiel dans mon cœur... Et qui pourrait dire combien de sombres pensées de vengeance m'ont agité à l'ombre de ces murs lugubres du pénitencier de Kingston!

— Enfin, ils passèrent, et je pus respirer de nouveau le grand air de la liberté.

— Mais je n'étais déjà plus l'adolescent joyeux à qui l'avenir sourit. Mon âme avait bu à la source d'amertume et s'en était imprégnée. La blessure que l'on venait de faire à mon honneur et à mes sentiments les plus intimes me brûlait comme un fer rouge.

— Je résolus de quitter le Canada et d'aller chercher dans le fracas de la guerre américaine, sinon l'oubli, du moins un adoucissement à mes tortures morales et une sorte de réhabilitation vis-à-vis de moi-même.

— Une autre raison — et celle-là bien plus impérieuse — me poussa à cette détermination.

— En arrivant chez mon père, j'appris que la famille de Louise s'était éloignée de la paroisse, où les calomnies de Lapierre lui avaient fait une position intenable, et que le mécréant, après s'être ainsi vengé d'un échec matrimonial, avait gagné les Etats-Unis. Or, telle était ma haine contre ce scélérat, que le seul espoir de le rencontrer face à face et de me venger de ses infamies aurait été plus que suffisant pour me faire abandonner famille et patrie.

— Je partis donc pour le théâtre de la guerre, et je m'engageai dans une armée de fédéraux qui opérait alors dans le Kentucky et faisait face au général Beauregard.

— Chose inouïe, je venais de tomber juste sur l'homme que je cherchais, et je me trouvais pré-

cisément dans un des avant-postes où maître Lapierre exerçait ses nombreux talents. J'eus maintes fois l'occasion d'observer ses allées et venues d'un camp à l'autre. Mon ex-ami faisait là rondement ses petites affaires, à ce qu'il paraissait. Il était à la fois commissaire des vivres, espion et agent de recrutement, pour le compte de l'armée du Nord.

— Tu as vu, Champfort, comment le triste personnage opérait et quelle habileté il savait déployer dans ses multiples occupations.

— Eh bien! le rôle qu'il a joué vis-à-vis du colonel Privat n'était que la centième répétition de comédies aussi odieuses, exécutées aux avant-postes des armées, tantôt au détriment des confédérés, tantôt à celui des fédéraux, suivant le bon plaisir de ses intérêts pécuniaires, à lui.

— Il est infiniment probable que si l'audacieux coquin avait su que son plus mortel ennemi se trouvait dans les mêmes parages que lui, observant tous ses agissements, épiant ses moindres démarches, il aurait décampé sans tambours ni trompettes.

— Mais j'étais si bien grimpé, avec ma longue barbe que j'avais laissé croître, et je prenais tellement de précautions pour ne pas être reconnu, que maître Lapierre vivait à cet égard dans une parfaite sécurité.

— J'en profitais pour faire, moi aussi, mes petites affaires, c'est-à-dire pour accumuler contre lui autant de preuves que possible — une somme suffisante pour le faire fusiller comme espion ennemi; et je te vous assure que je ne regardais pas beaucoup aux moyens à employer, lorsqu'il s'agissait d'augmenter ma liste.

— Un soir entre autres que, par une nuit obscure, il revenait clandestinement du quartier-général ennemi, je m'embusquai sur son passage et, après l'avoir rossé à mon goût, je le dévalisai de ses papiers, ni plus ni moins que si j'eusse été un voleur de grand chemin.

— Ce bel exploit compléta mon dossier; car il se trouva que le misérable portait sur lui, cette nuit-là, une véritable cargaison de papiers compromettants: correspondances secrètes, instructions, etc., de quoi faire fusiller dix espions.

— Je me décidai alors à ne plus retarder le châtiement et à frapper un coup décisif.

— Ma qualité de secrétaire du général commandant l'armée me permettait de le voir à toute heure. J'allai le trouver cette nuit-là même. Le général n'était déjà plus à sa tente. Tout le camp était en mouvement. Nous marchions à l'ennemi.

— La bataille s'engagea sur toute la ligne, furieuse, épouvantable. Nous fûmes battus et obligés de reculer précipitamment bien en arrière de nos lignes précédentes.

— C'est dans cette affreuse retraite que je fus blessé d'un coup de feu, qui mit fin à ma carrière militaire.

— On m'évacua vers le nord, et comme ma convalescence traînait en longueur et que, d'ailleurs, je ne pouvais espérer reprendre mon service de sitôt, j'obtins mon congé et je revins au pays.

— Et Lapierre? demanda Champfort.

— Je ne l'ai plus revu qu'ici, à Québec, lorsqu'il revint des Etats-Unis. C'est la Providence, comme je l'ai dit, qui le jette sur ma route. Cette fois-ci, il ne m'échappera pas.

— C'est à moi qu'il appartient! rugit le Caboulot, dont la physionomie était transformée et qui lançait des éclairs par ses yeux bleus.

## CHAPITRE VIII

ON SE RECONNAIT

On conçoit l'étonnement des étudiants à cette exclamation véhément de l'enfant.

Chacun se demandait par quelle crise passait le camarade et quelle raison il pouvait avoir pour réclamer ainsi le droit de punir Lapierre; puis, rapprochant cette toquade de la singulière agitation qu'il avait manifestée pendant le récit de Després, on était bien empêché de trouver une réponse.

Pourtant Lafleur, rarement à court, en exhuma une de sa cervelle empâtée :

— Il est saoul, mes amis, dit-il, saoul comme cent mille Polonais.

— Tiens, c'est une idée! bégaya Cardon.

— C'est ton mauvais whiskey qui lui vaut ça, Cardon, pourvoyeur malhonnête que tu es!

— Mon whiskey, mauvais?... Tu peux bien le dire, à présent que tu en as plein ta vilaine trogne, riposta Cardon, blessé dans sa dignité de fournisseur.

— Trogne toi-même!

— Assez! mes amis, intervint Després, n'allez-vous pas vous chicaner, maintenant?

Puis, se tournant vers le Caboulot qui était assis près de la table, le front dans ses mains :

— Voyons, Caboulot, lui dit-il, prouve à ces deux ivrognes que tu n'est pas saoul et que tu parles sensément.

Pour toute réponse, le jeune homme se leva en face de Després et le toisant minutieusement :

— Oui, c'est bien Gustave, murmura-t-il comme se parlant à lui-même. Seulement, tu es si changé depuis sept ans, que je ne t'aurais certes pas reconnu, sans cette histoire...

— Que veux-tu dire? demanda Després, qui, à son tour, regardait le petit étudiant dans les yeux et lui trouvait une bizarre ressemblance.

— Je veux dire, répondit l'enfant d'une voix émue, que la destinée a d'étranges voies et qu'elle place aujourd'hui en face l'un de l'autre deux hommes qui étaient amis de vieille date, sans se connaître...

— Mais nous nous connaissons depuis plus d'un mois!

— Oui, de figure. Mais te serais-tu imaginé,

mon vieux Gustave, que sous le sobriquet de Caboulot — donné par les camarades — devait se lire le nom de Jacques Gaboury?

— Toi, Jacques Gaboury, le petit Jacques que j'ai sauvé là-bas, le frère de... Louise! exclama Després, en mettant ses deux mains sur les épaules de l'enfant et le dévorant du regard.

— Oui, c'est bien moi; c'est bien le petit gamin qui allait se noyer dans le Richelieu, sans ton secours.

— Qui aurait pu dire?... murmura le roi des étudiants. En effet, ta figure me revient maintenant, malgré que je n'aie pas eu l'occasion de te voir longtemps là-bas.

— Seulement le temps des vacances... J'étais au collège, vois-tu.

— Je me souviens, je me souviens... Comme tu es changé, mon pauvre Jacques! Ce sont bien les mêmes traits principaux, les mêmes yeux, surtout... Mais tout cela a pris des formes plus accusées... Et puis, tu as grandi, tu t'es développé — si bien que je ne t'aurais certainement pas reconnu, mon cher enfant.

— Ce n'est pas étonnant, Gustave; je n'avais guère qu'une dizaine d'années lorsque tu venais... chez nous, et l'on ne fait pas beaucoup attention à un gamin de cet âge.

— Tu as raison. Mais, toi, est-ce que ma figure ne t'a jamais frappé?

— Mon Dieu, non: tu n'es plus le même homme. Tu moustache a poussé, ton teint est plus brun, ta voix est changée aussi... de sorte qu'il faut le savoir pour retrouver, dans le roi des étudiants, Gustave Després, le joyeux garçon qui s'appelait là-bas Gustave Lenoir.

— Que veux-tu? la tempête ne mugit pas dans la cime du sapin le plus vigoureux sans y laisser de traces, sans en changer l'aspect. J'ai passé par bien des épreuves depuis le bon temps où nous nous sommes connus pour la première fois, et mon front en garde les empreintes indélébiles.

— Pauvre Després! Permetts-moi de te conserver ce nom, sous lequel j'ai renoué notre amitié d'autrefois.

— Non-seulement je te le permets, mais encore je t'en prie, toi et les autres. C'est le nom de ma mère, et, ce nom... le pénitencier ne l'a pas sur ses registres d'écrou!

Le Caboulot courba la tête et garda le silence.

Champfort, Cardon et Lafleur ne disaient mot.

Le premier admirait les mystérieux décrets de la Providence, qui faisait converger sur la tête du coupable Lapierre toutes ses voix accusatrices et se disposait à le frapper.

Quant aux deux autres, gorgés de whiskey et ahuris par tous les étonnements de cette nuit mémorable, ils se demandaient sérieusement s'ils n'assistaient pas à une représentation dramatique et attendaient tranquillement la fin de la pièce pour se communiquer leurs impressions.

Au bout de quelques secondes, Després regarda son petit ami et lui demanda d'une voix mal assurée :

— Et... elle?

— Tu veux savoir où elle est?

— Oui.

— A Québec.

— Seule?

— Avec mon père et moi.

— Ta mère est donc...?

— Morte, mon vieux, morte de chagrin.

— Pauvre femme!

Le Caboulot essuya une larme.

— Oh! Louise fut bien coupable, dit-il, mais elle a terriblement expié son erreur; elle a bien souffert...

— C'était justice! murmura Després.

— Oh! ne la condamne pas, Gustave; ne sois pas inexorable pour ma pauvre sœur. Si toutes les larmes du cœur peuvent effacer une faute, la sienne mérite pardon et indulgence.

Després ne répondit pas, mais un éclair traversa sa prunelle sombre et sa figure prit une dure expression d'inflexibilité.

En ce moment, trois heures du matin sonnerent à l'horloge de la pension.

Champfort se leva.

— Trois heures, dit-il: je rentre.

— Je t'accompagne, répondit Després; nous aurons beaucoup à causer.

— Attendez, dit à son tour le Caboulot; je retourne à la maison, moi aussi; nous ferons un bout de chemin ensemble.

— Partons, firent les jeunes gens.

— C'est ça! gromela Lafleur; allez-vous-en tous et laissez-nous, à Cardon et à moi, la besogne d'achever la bouteille qui reste.

— Garde-la pour demain, dit Després.

— Jamais! protesta majestueusement le digne homme. Morguienne! ce serait du propre: Lafleur reculer devant une bouteille! Allons, estimable compagnon de la bamboche, illustre pourvoyeur Cardon, un petit... un dernier coup de cœur!

C'est notre grand-père Noël, Patriarche digne, Que l'bon Dieu nous a conservé Pour planter la vigne.

Cardon ne répondit pas; il ronflait comme un cachalot.

Le chanteur eut beau enfler sa voix pour reprendre :

Il se fit faire un bateau

Pour se promener sur l'eau

Pendant le déluge.....

rien n'y fit: le célèbre Cardon ne bougea pas.

Quant aux trois autres, ils étaient déjà dans la rue, où les échos de la voix éraillée de Lafleur leur arrivaient par bouffées intermittentes.

VINCENSLAS-EUGÈNE DICK.

(A continuer.)

## LA FAMILLE ROYALE D'ANGLETERRE

Le prince Arthur d'Angleterre doit épouser prochainement la princesse Frédérique de Brunswick, sa cousine, fille du dernier roi de Hanovre, détrôné et dépouillé de ses Etats par la Prusse en 1866. Le prince Arthur, duc de Saxe-Cobourg et de Connaught, est le troisième fils de la reine Victoria. Il est bien connu à Montréal, où il a passé l'hiver de 1869-70. Il est âgé de 26 ans.

Le dernier roi de Hanovre, George V, de Brunswick, était le cousin-germain de la reine et l'héritier du roi Ernest-Auguste, cinquième fils de George III, roi d'Angleterre. La généalogie de cette famille est assez curieuse.

On sait que la maison de Brunswick fut appelée au trône d'Angleterre au commencement du siècle dernier, après la mort de la reine Anne, dernière souveraine de la dynastie des Stuart. George Ier, duc de Brunswick et de Hanovre, descendait par sa mère du roi Jacques Ier, fils de Marie Stuart et père de Charles Ier. C'est à ce titre qu'il fut appelé à la succession de la reine Anne, en 1715; et avec lui commença le règne de la maison de Hanovre, qui se terminera par la mort de la reine Victoria.

George III, petit-fils de George Ier, laissa un grand nombre d'enfants. Ses trois fils aînés, George IV, Guillaume V, et le duc de Gloucester, étant morts sans postérité, la couronne d'Angleterre passa en 1837 à la princesse Victoria, fille unique du duc de Kent, le quatrième des enfants de George III, en vertu de la coutume de succession anglaise, qui ne reconnaît pas la loi salique et qui permet aux femmes de succéder au trône. C'est à ce mode de succession que l'Angleterre a dû ses nombreux changements de dynastie.

Mais le Hanovre différait sous ce rapport de la Grande-Bretagne. La loi salique y était en force, et la principauté s'était, à la faveur de cette loi, conservée dans la maison de Brunswick depuis plus de six siècles. Le successeur de George Ier étaient roi d'Angleterre et de Hanovre. En 1837, lorsque la reine Victoria fut appelée au trône, les deux royaumes se divisèrent, et le Hanovre passa au prince Ernest-Auguste, frère puîné du duc de Kent et oncle de la reine. Le roi Ernest-Auguste fut remplacé, en 1851, par son fils, George V, qui a été renversé en 1866, et qui a laissé un fils, le prince Ernest de Hanovre, qui se trouve le chef de la famille royale de Brunswick, et une fille, la princesse Frédérique, la fiancée du prince Arthur.

Avec le prince de Galles commencera en Angleterre une nouvelle dynastie, celle de Saxe. Le prince Albert, époux de la reine Victoria, était fils du duc Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha, chef d'une branche de la maison de Saxe, illustre autrefois en Allemagne.

Ce sera la deuxième dynastie que l'Angleterre aura reçue de l'Allemagne. Jusqu'à l'avènement de Georges Ier, la Grande-Bretagne avait eu ses trois rois de la France ou de l'Ecosse. Les rois Normands, les Plantagenets et les Tudors appartenaient à des familles françaises. Les premiers venaient de Normandie, les Plantagenets de l'Anjou, et les Tudors de Bretagne. Après la mort de la reine Elizabeth, dernière souveraine de la dynastie des Tudors, la couronne passa par droit d'héritage au roi d'Ecosse, Jacques Stuart, fils de Henri VII. Après les Stuarts, vint la maison de Hanovre, dont la reine Victoria est l'héritière, et après elle viendra la maison de Saxe-Cobourg, dont le prince de Galles est le représentant.

Cette dernière maison a déjà fourni récemment des rois à la Belgique et au Portugal. Le roi de Belgique, Léopold II, est un prince de Saxe-Cobourg, neveu de la reine Victoria. Le roi du Portugal, don Luis Ier, appartient également à cette famille allemande. Il y a aussi un prince de Saxe-Cobourg, qui est marié à la seconde fille de l'empereur don Pedro, le duc Auguste de Saxe.

Des enfants de la reine, l'aînée, la princesse Victoria d'Angleterre, est mariée au prince impérial d'Allemagne; le prince de Galles a épousé la fille du roi de Danemark; le prince Alfred, la fille du czar de Russie; deux autres princesses, sœurs cadettes de la princesse Victoria, sont mariées à des princes allemands; la princesse Louise a marié le marquis de Lorne, et le prince Arthur va épouser la princesse de Hanovre.

On voit que toutes les alliances de la famille royale d'Angleterre sont allemandes, danoises ou russes. Il n'y a eu aucune alliance entre cette famille et celle de la France depuis le mariage de Charles Ier avec Henriette de Bourbon, fille de Henri IV.

Devant la police correctionnelle :

T... est accusé d'avoir volé un pantalon appartenant à un fripier du Temple.

Le magistrat, trouvant les preuves insuffisantes, remet l'accusé en liberté.

Cependant il reste immobile. Son avocat vient lui dire qu'il est libre, mais l'autre ne bouge pas plus qu'une borne. La salle est devenue presque vide, il attend encore.

L'avocat, impatienté, lui demande avec autorité pour quel motif il persiste à demeurer.

T... se penche vers l'oreille de l'homme de loi et lui dit à voix basse :

— Le fait est que je n'ai pas voulu sortir avec les témoins.

— Pourquoi cela ?

— Je porte le pantalon que j'ai volé !

Toutes les bonnes maximes sont dans le monde; il ne faut que les appliquer. PASCAL.